

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1868.

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

TOME SEIZIÈME

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
rue Hautefeuille, 24.

—

28 Décembre 1868.

DESCRIPTION

DE

TROIS NOUVELLES ESPÈCES DE BYRRHIDES

PAR E. MULSANT ET REY

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 janvier 1868.



Syncalypta *Belchoti*; MULSANT ET REY.

Orale; convexe; noire. *Prothorax* paraissant en ligne droite à la base, quand il est examiné perpendiculairement en dessus; finement ponctué; garni sur les côtés de poils ou squammules pulviformes cendrées. Écusson en triangle plus long que large. Élytres garnies de squammules pulviformes, qui leur donnent une teinte grisâtre; hérissées de soies courtes, renflées vers l'extrémité, d'un blond livide; garnies d'une strie justa-saturale ponctuée plus profonde postérieurement, et de neuf rangées stiales de points ronds, profonds, séparés par un espace presque égal à leur diamètre.

Long. 0^m,0022 (1 l.) — Larg. 0^m,0015 (2/3 l.)

Corps ovale, offrant vers la moitié de la longueur des élytres sa plus grande largeur, plus rétréci en arrière qu'en avant; noir en dessus.

Tête densément et finement ponctuée; garnie de poils cendrés, courts et pulviformes; hérissée de quelques soies subclavées d'un blond pâle.

Prothorax élargi d'avant en arrière, légèrement en arc rentrant et à peine relevé en rebord sur les côtés; sans rebord à la base et paraissant coupé en ligne à peu près droite, quand il est examiné perpendiculairement en dessus, ou en arc dirigé en arrière, quand on le regarde

d'avant en arrière; convexe; marqué sur la moitié antérieure de ses côtés d'une dépression transverse, dirigée vers les angles antérieurs; noir; marqué de petits points ronds rapprochés, mais non contigus; garni sur les côtés de poils cendrés, courts, pulviformes.

Écusson en triangle plus long que large; noir: presque glabre.

Élytres subparallèles ou plutôt en ligne légèrement arquée en dehors jusqu'à moitié de leur longueur, rétrécies ensuite d'une manière sinuée, obtuses à l'extrémité; près de quatre fois aussi longues que le prothorax sur son milieu; convexes sur le dos, convexement inclinées sur les côtés; marquées d'une strie ponctuée, juxta-suturale, et de neuf rangées striales de points ronds, profonds, séparés par un espace aplani presque égal à leur diamètre; la strie juxta-suturale plus profonde près de l'angle sutural, et formant avec l'extrémité sulciforme de la 5^e rangée striale, une dépression en angle aigu: cette dépression extérieurement bordée d'une carène obtuse: la première rangée ou la voisine de la strie juxta-marginale, dépassant à peine les quatre septièmes de leur longueur: les 2^e, 3^e et 4^e graduellement plus longues: les 7^e à 10^e terminées postérieurement vers la carène obtuse: les deux externes pas plus prononcées que les précédentes; noires. Intervalles ponctués et garnis de poils ou squammules pulviformes cendrés, qui leur donnent une teinte grisâtre; hérissés de soies, renflées vers l'extrémité, courtes, d'un blond livide, peu ou médiocrement apparentes, si ce n'est sur les côtés.

Dessous du corps et pieds, noirs: ceux-ci extérieurement ciliés de soies d'un blond livide.

Patrie: la Carinthie.

De la collection de M. Reiche, à qui nous l'avons dédiée. Cette espèce se distingue aisément de toutes les autres par les points ronds et profonds, des rangées striales de ses élytres; par les poils ou squammules pulviformes et peu apparents qui couvrent les intervalles de celles-ci; par son écusson en triangle, plus long que large, etc.

Byrrhus aureovittatus, REICHER.

Ovale ou ovale oblong. Prothorax sans rebord et non renflé à ses angles postérieurs; brun; garni d'un duvet cendré flave, presque mi-doré. Élytres non émoussées et à peine relevées à l'angle huméral; de moitié environ plus longues que larges, réunies; brunes, souvent d'un rouge testacé sur les côtés; à onze stries sur chacune. Intervalle juxta-sutural postérieurement relevé en carène: les autres plans: les impairs garnis d'un duvet cendré flavescens: les 2^e, 4^e, 6^e et 8^e revêtus d'un duvet jaune flave presque doré. Repli moins large que le postepisternum à sa base. Ailes nulles. 3^e article des tarses sans sole membraneuse, en dessous.

♂ ?

♀ Ongles des pieds antérieurs régulièrement arqués.

Larg. 0^m,0100 (4 l. 1/2) — Long. 0^m,0048 (2 l. 1/8).

Corps ovale ou ovale oblong; convexe; pubescent, en dessus.

Tête assez finement ponctuée; garnie d'un duvet cendré flavescens; marquée d'une ligne transverse sur le milieu du front, au niveau du bord postérieur des yeux.

Labre poilu et fortement ponctué.

Antennes un peu moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; d'un rouge brunâtre; comprimées et grossissant graduellement à partir du 4^e article: les 7^e à 10^e cupiformes, subpétiolés.

Prothorax paraissant obtusément et médiocrement arqué en avant, quand il est vu perpendiculairement en dessus; muni d'un léger rebord en avant; sans rebord et non renflé aux angles postérieurs; bissinué à la base; deux fois aussi large à cette dernière que long sur sa ligne médiane; plus convexe en avant qu'en arrière; assez finement ponctué; noir ou brun: garni d'un duvet médiocrement serré, d'un cendré flave mi-doré.

Écusson en triangle, à côtés curvilignes; aussi large à la base que long sur son milieu; noir ou brun; revêtu d'un duvet d'un flave orangé mi-doré.

Élytres aussi larges en devant que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; non émoussées et à peine relevées à l'angle huméral; faiblement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; convexes; près de moitié plus longues que larges réunies; brunes et passant souvent au rouge brun ou brunâtre sur les côtés; à peine ponctuées ou pointillées; rayées chacune de 11 stries peu distinctement ponctuées ou imponctuées; les 2^e, 3^e et 4^e plus courtes; chacune des juxta-suturales postérieurement plus profondes et séparées de la suture par un intervalle formant avec son pareil une sorte de carène: les autres intervalles plans: les impairs garnis d'un duvet cendré flavescents, moins épais sur les intervalles voisins du bord: les 2^e, 4^e, 6^e et 8^e revêtus d'un duvet jaune flave presque doré.

Repli d'un rouge testacé; moins large que le postepisternum au niveau de la base de celui-ci. *Ailes* nulles.

Dessous du corps brièvement pubescent; brun sur la poitrine, d'un rouge brun ou brunâtre sur le ventre. *Prosternum* à peu près aussi large à la base des dilatations latérales que long, depuis ce point jusqu'à son extrémité. *Antepectus* tronqué et sans rebord, en devant. *Postepisternum* rétréci d'avant en arrière; de moitié aussi large à l'extrémité qu'à sa base.

Pieds, cuisses et tibias bruns et d'un rouge brun. *Tibias* peu arqués sur leur bord externe. *Tarses* d'un rouge testacé, garnies d'un duvet d'un blond livide en dessous; à 3^e article sans sole membraneuse en dessous.

Patrie: le Piémont. (coll. Reiche).

Byrrhus nigrosparsus; CHEVROLAT.

Ovale; noir. Prothorax revêtu d'un duvet gris, court; orné d'une bande longitudinale médiane et de deux autres racourcies en devant, brunes, et de quatre bandes d'un duvet cendré, mi-doré. *Élytres* d'un septième plus longues que larges; marquées chacune d'une strie justa-suturale légère, et, à partir du bord marginal, de huit autres: l'externe ordinairement nulle sur la moitié antérieure: les 2^e, 3^e et 4^e à peu près droites jusqu'aux

deux tiers : les suivantes sinuées, interrompues ou constituant quelques aréoles : les 3^e, 5^e, 7^e, 9^e intervalles à partir du bord externe, et le sutural, marqués de taches veloutées noires : celles des 5^e, 7^e et 9^e, entrecoupées de taches cendrées : le 8^e intervalle offrant une tache basiliaire liée à chaque bande raccourcie du prothorax. 3^e article des tarsi muni d'une sole membracuse.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0098 (4 à 4 l. 1. 4) — Larg. 0,0067 (3 l.).

Corps ovale; convexe.

Tête noire; finement ponctuée; garnie d'un duvet grisâtre mi-doré.

Antennes, moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; noires ou brunes; grossissant à partir du 4^e article: le 3^e grêle, aussi long que les deux suivants réunis: le 4^e faiblement élargi d'arrière en avant: les suivants comprimés: le 5^e obtriangulaire: les 6^e à 10^e cupiformes, subpedunculés: le 11^e plus long que large, subarrondi à son extrémité.

Prothorax paraissant faiblement arqué en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; élargi d'avant en arrière, échancré et muni d'un rebord très-étroit, non prolongé jusqu'aux angles postérieurs, sur les côtés: bissinué à la base, au moins une fois plus large à celle-ci, que long sur sa ligne médiane; plus convexe en avant qu'en arrière; noir; finement ponctué; revêtu d'un duvet gris brun très-court; parsemé de bandes brunes: l'une, sur la ligne médiane: chacune des autres raccourcie sur sa moitié antérieure, liée à la base, vers les trois septièmes de l'espace compris entre la ligne médiane et chaque angle postérieur; orné de quatre bandes longitudinales, de duvet cendré mi-doré: une de chaque côté de la ligne médiane: chacune des autres, au côté interne de la bande brune raccourcie.

Écusson, à peine aussi long à la base que long sur la ligne médiane; parallèle sur la moitié antérieure de ses côtés; revêtu d'un duvet noir très-velouté.

Elytres, au moins aussi larges ou faiblement plus larges à la base que le prothorax, à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui; d'un septième environ moins larges dans leur diamètre

transversal le plus grand que longues sur leur milieu ; très-convexes ; légèrement relevées à l'angle huméral ; faiblement déprimées chacune au devant de l'angle sutural, et un peu relevées en carène à cet angle ; marquées chacune d'une strie juxta-suturale et, à partir du bord marginal, de 7 ou 8 autres : l'externe ordinairement nulle dans sa moitié antérieure : la 2^e séparée de la 3^e par un intervalle plan, d'un quart environ plus large que le suivant : les 2^e, 3^e et 4^e à peu près droites jusques au delà de la moitié : les 5^e à 8^e sinueuses, interrompues ou constituant quelques aréoles sur les deux tiers antérieurs : les 9^e et 10^e nulles ou peu distinctes ; noires, revêtues d'un duvet gris et court ; parées sur l'intervalle juxta-sutural d'un duvet noir ou brun velouté offrant chacune à partir du bord externe, diverses taches d'un noir ou brun velouté, savoir : 1^o une vers les deux tiers du 3^e intervalle ; 2^o trois sur le 5^e : les deux antérieures séparées par une tache cendrée : la 3^e vers les trois cinquièmes ; 3^o une tache ou courte ligne basilaire sur le 8^e intervalle : cette tache se liant à la bande raccourcie du prothorax ; 4^o ordinairement cinq, sur les deux tiers antérieurs de chacun des 7^e et 9^e intervalles : ces taches en partie séparées par des taches cendrées : celles du 7^e intervalle en parties unies.

Repli sensiblement plus large que le postépisternum, au niveau de la base de celui-ci ; souvent d'un rouge brunâtre ou testacé sur sa partie antérieure. *Ailes* nulles.

Dessous du corps noir ou d'un noir brun, très-brièvement pubescent. *Prosternum* plus large à la base de sa dilatation latérale, que long depuis ce point jusqu'à son extrémité. *Postpectus* tronqué et relevé en rebord, en devant. *Postépisternum* des deux cinquièmes ou près de moitié aussi large, à l'extrémité qu'à la base.

Pieds, cuisses et tibias noirs ou d'un noir brun. *Tarses* d'un rouge brunâtre ; à 3^e article, muni en dessous d'une sole membraneuse.

Patrie : l'Espagne.